

En quoi consiste la pronominalisation du sujet ?

La **pronominalisation du sujet** consiste à remplacer le sujet d'une phrase par un pronom personnel. Celui-ci permet d'éviter une répétition. Le pronom s'accorde en genre et en nombre avec le sujet qu'il remplace.

Exemple :

- *Ma maman veut te parler. Elle veut te parler.*

Le pronom « elle » remplace le sujet « ma maman ». Il s'accorde en genre (féminin) et en nombre (singulier) avec « ma maman ».

Par quoi remplacer le sujet quand on veut pronominaliser ?

Pour remplacer le sujet on le remplace avec les pronoms personnels suivants :

	Singulier	Pluriel
1 <sup>re</sup> personne	je	nous
2 <sup>o</sup> personne	tu	vous
3 <sup>o</sup> personne	il – elle- on	ils – elles

Le pronom 'on' a le sens de « quelqu'un » ou « nous ».

On peut parfois pronominaliser un sujet avec un pronom démonstratif.

Pronoms démonstratifs	ceci – cela – ça – ce – c' – celui – celle	ceux – celles
-----------------------	---	---------------

Exemples :

- *Toi et ton frère êtes insupportables ! Vous m'agacez !*  
Le pronom « vous » remplace le sujet « toi et ton frère ».
- *Il faut boire de l'eau entre les repas. C'est bon pour la santé.*